

Sécurité et circulation routières

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Délégation à la sécurité
et à la circulation routières

Arrêté du 7 novembre 2011 fixant la liste des coordinateurs pédagogiques de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

NOR : DEVS1128622A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement,
Vu le code de la route, notamment son article R. 212-3 ;
Vu l'arrêté du 3 mai 2010 relatif aux conditions d'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, et notamment son article 5,

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes désignées ci-dessous sont habilitées à exercer la fonction de coordinateur pédagogique de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite :

M. Jérôme Amirault.
Mlle Nelly Blanquart.
M. Pierre Boddaert.
M. Philippe Boudes.
M. Gérard Bouriette.
Mme Annie Bouscaren.
Mme Chantal Bozzi.
M. Gérard Buors
M. Alain Catala.
M. Jean-Pierre Chanois.
M. Alain Chardon.
Mme Gaëlle Coudrains.
M. Stéphane Croci.
M. Ronald Dalla-Pozza.
M. Éric Demazoin.
M. Michel Debray.
M. André Desplebains.
M. Salim Dhif.
M. Bernard Dupé.
Mme Alberte Ezelin.
M. Gérard Feliot.
M. Didier Fuchs.
M. Nicolas Goerend.
M. Jean-Marc Graffeuil.
Mme Sylvie Guignard.
M. Joël Guimard.
M. Thierry Guinot.
Mme Karin Haudenschild.
Mme Laura Hidair-Louis.

M. Joël Ibos.
Mme Anne Illy.
M. Loïc Jan.
M. Éric Lefebvre.
M. Lorenzo Lefebvre.
M. Grégoire Leroy.
Mme Claire Locqueneux.
M. Philippe Magloire.
Mme Marie-José Marce-Marondo.
Mme Nathalie Martinat.
M. Jean-Marc Martinez.
M. Freddy Mazigh.
M. Jean Meignan.
M. Franck Monlouis-Bonnaire.
Mme Véronique Odinot.
M. Christophe Perrier.
M. Blaise Proyat.
M. Rodolphe Raveau.
M. Alexandre Sangla.
M. Michel Schipman.
Mme Anne Sebire-Louis.
M. Daniel Sevin.
Mme Nicole Sieffer.
Mme Yvette Siffointe.
Mme Chantal Soufflet.
M. Hubert Stumpf.
M. Alain Sueur.
M. Robert Thibault.
Mme Aude Thivet.
Mme Josette Toledé.
M. Philippe Tourneux.
M. Yannick Vernerie.
Mme Françoise Vidalies.

Article 2

L'arrêté du 29 septembre 2009 modifié fixant la liste des coordinateurs pédagogiques de l'examen du brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière est abrogé.

Article 3

Le délégué à la sécurité et à la circulation routières est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Fait le 7 novembre 2011.

Pour la ministre et par délégation :
*Le délégué à la sécurité
et à la circulation routières,*
J.-L. NEVACHE